

**MUNICIPALITÉ DE THORNE**  
*Séance ordinaire tenue le 13 octobre 2015 (19 h)*

Le procès-verbal de la dernière séance régulière de la Municipalité de Thorne tenue le 13 octobre 2015 à 19 h, sous la présidence du maire Terence Murdock.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE  
E.Dagenais-Schwartz, D.Stafford, M.Born, K.Kelly  
E.Pasch et J.Abbott-Miller ont confirmé leur absence.  
  
Rick Leders, Stacy Lafleur, Pierre Champoux
2. PÉRIODE DES QUESTIONS/ VISITEURS  
M. Killoran informe le conseil qu'une décision a été rendue, dans la municipalité de Bristol, concernant le changement d'usage des zones 15 et 16. Il a donné une copie de la résolution à chacun des conseillers, au maire et à la DG.  
  
Il avait également une question concernant l'avis de motion.
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
**154-10/2015**  
Il est proposé par M.Born, appuyé par E.Dagenais-Schwartz et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.  
  
Nous enregistrons l'arrivée de D. Stafford à 19h05
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 SEPTEMBRE 2015  
**155-10/2015**  
Il est proposé par M.Born et appuyé par K.Kelly et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 septembre, 2015 tel que présenté.  
  
La conseillère K. Kelly a demandé si un suivi a été fait concernant la facture de l'avocat dont la municipalité avait été inculpée pour un appel fait par un contribuable. La DG l'a informée que la municipalité a été créditée pour cet appel.
5. SUIVI  
*1) Déclaration – Journée des aînées*  
M. Born informe le conseil que la journée des aînées a eu lieu le 2 octobre 2015. Aucune action ne doit être prise.  
  
*2) Toilette au dépotoir*  
Ce sujet sera reporté à la prochaine réunion du conseil.  
  
*3) Limite sur l'argent dépensé sur les avocats*  
La DG a informé le Conseil qu'elle a parlé avec le ministère des Affaires municipales et a été avisée que nous ne pouvons pas mettre une limite sur les frais d'avocat.
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR  
*1) Rapport de l'inspecteur*  
L'inspecteur a lu son rapport.  
  
La conseillère K. Kelly a demandé s'il y avait des nouvelles de la situation sur le chemin Schwartz. Il a dit qu'il n'y avait aucune nouvelle.  
  
Le maire a demandé à l'inspecteur s'il savait combien de permis avaient été envoyés à la MRC. Il répond qu'il n'était pas certain au moment. Il a ensuite été demandé de porter l'information à la prochaine réunion.
7. RAPPORT DU CONTREMAÎTRE ROUTIER  
Le contremaître routier a lu son rapport.  
  
Ils travaillent actuellement sur le chemin Greermount.  
  
La conseillère K.Kelly mentionne que les contribuables sur Greermount affirment que les employés sont en train de faire un excellent travail.
8. COMITÉ D'ENTRETIEN ROUTIER  
Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.
9. RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT  
Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.
10. RAPPORT DU COMITÉ DE PLANIFICATION D'AMÉNAGEMENT  
*1) Amendement au règlement de zonage 2002-003*  
  
La conseillère K. Kelly a lu un rapport concernant le changement d'usage des zones 15 et 16.  
Le maire lui a demandé si elle avait eu une réunion du comité et elle a mentionné qu'elle avait seulement parlé au comité.  
  
Le maire recommande qu'une réunion soit organisée avec le comité de planification.  
  
Il a également demandé à la conseillère K. Kelly pour la copie de la motion. Elle l'informa qu'elle n'en possède pas. Il a ensuite expliqué que, pour avoir un avis de motion vous devez avoir le document pour appuyer votre motion.
11. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION  
Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.
12. RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET CULTURE  
Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.
13. RAPPORT DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.

Le maire a dit que ne pas avoir de réunions des comités l'inquiétait. Il déclare que si le Conseil ne voit pas l'importance de ces réunions, le processus doit être changé. Il a également dit que les conseillers ne remplissent pas leurs obligations en ayant pas de réunions.

Il a proposé d'avoir une réunion plénière le jeudi avant la réunion mensuelle du Conseil, qui couvrira tous les comités.

**156-10/2015** Il est proposé par M. Born appuyé par D. Stafford et résolu à l'unanimité que les séances plénières aient lieu chaque jeudi avant la réunion du Conseil à 19 heures à partir du mois prochain.

14. SERVICE D'INCENDIE

1) *Rapport du chef des pompiers*

Le rapport du chef des pompiers a été déposé.

15. CONTRATS DE VENTE

Nous avons reçu 7 actes pendant le mois d'août pour un montant total de 4 251.88 \$.

16. RÉUNION BUDGÉTAIRE

Le maire informe le conseil que le budget doit être complété bientôt. La DG fixera une date pour une réunion sur le budget.

17. JOUR DU SOUVENIR

La conseillère M. Born informe le conseil qu'une requête a été envoyée à la garnison de Petawawa avec une demande pour avoir un peloton participer à notre cérémonie. Elle a également demandé que le budget pour l'événement soit porté de 100 \$ à 200 \$. Elle a aussi suggéré que la DG demande un permis de service afin d'offrir une bière aux hommes de service.

**157-10/2015** Il est proposé par M. Born appuyé par D. Stafford et unanimement résolu de modifier la résolution 147-09/ 2015 et augmenter le montant à 200 \$.

La conseillère M. Born a proposé une résolution pour soumettre une demande de permis de service. Aucun conseiller n'appuie cette motion. Par conséquent, aucune résolution n'est faite.

18. BOURSE

Le maire avise que le budget pour les bourses a déjà été dépensé.

La conseillère D. Stafford a souligné que l'annonce a été publiée dans le journal et qu'ils auraient dû postuler à cette date.

Le conseiller E. Dagenais-Schwartz pense qu'il est injuste de ne pas avoir une bourse pour l'école française. Le maire suggère que la bourse soit divisée entre l'école anglaise et l'école française l'année prochaine.

19. RENOUVELLEMENT – THE EQUITY

**158-10/2015** Il est proposé par M. Born appuyé par E. Dagenais-Schwartz et résolu à l'unanimité de renouveler l'abonnement annuel pour l'Equity d'un montant de 34.49 \$ taxes incluses.

20. AVOCAT

Une discussion a eu lieu concernant le lot 3 702 493

**ATTENDU QUE** la non-conformité de la propriété portant le matricule 1371-04-3301 en regard des règlements d'urbanisme de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** le propriétaire de cet immeuble néglige ou refuse de se conformer à ladite réglementation, malgré la transmission d'une mise en demeure par les procureurs de la Municipalité;

**PAR CONSÉQUENT;**

**159-10/2015** Il est proposé par M. Born, appuyé par D. Stafford et résolu unanimement de mandater le cabinet Deveau Avocats aux fins de prendre toutes les procédures judiciaires qui s'imposent visant à assurer la conformité de la propriété portant le matricule 1371-04-3301 aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;

Une discussion a eu lieu concernant le lot 3 703 142

**ATTENDU** que la Municipalité a reçu une mise en demeure datée du 24 septembre 2015 concernant la vente du lot 3 703 142;

**ATTENDU QU'** il y a lieu de mandater les procureurs de la Municipalité afin de répondre et donner un suivi à ladite mise en demeure;

**EN CONSÉQUENCE:**

**160-10/2015** Il est proposé par M. Born, appuyé par D. Stafford et résolu unanimement de mandater le cabinet Deveau Avocats aux fins de conseiller la Municipalité et de donner suite et répondre à la mise en demeure reçue par la Municipalité concernant la vente du lot 3 703 142;

21. CONTRATS

La conseillère D. Stafford demande que la ligne indiquant que les employés ont besoin d'obtenir leurs licences d'ici un an soit retirée des contrats.

22. CENDRIER POUR LES FUMEURS

La conseillère D. Stafford suggère que la municipalité se procure et installe un cendrier approprié à l'extérieur du bureau municipal.

23. REGLEMENT D'AVIS DE MOTION – 01/09/2015

Un avis de motion a été donné de la conseillère K. Kelly appuyée par D. Stafford que lors de la réunion ordinaire du conseil le 10 novembre 2015, le règlement # 09/01/2015 concernant le règlement sur l'élargissement des pouvoirs et obligations de la directrice générale sera adopté.

24. SALAIRE DES EMPLOYÉES OCCASIONNEL

La conseillère D. Stafford croit qu'il est injuste que les employés occasionnels soient payés plus que nos employés réguliers. Conseillères E. Dagenais-Schwartz et K. Kelly conviennent également.

La conseillère M. Born suggère que cette question devrait être discutée lors d'une réunion d'administration.

Le maire informe le conseil qu'il a embauché les deux hommes et son coût est 1/3 du prix de la soumission.

La conseillère E. Dagenais-Schwartz a déclaré que les salaires auraient dû être une décision prise par le conseil.

25. RAPPORT DU MAIRE - RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC  
Le maire a donné une mise à jour sur la réorganisation du garage d'incendie.

26. SUIVI DE LA RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC

27. VARIA

28. PAIEMENT DES FACTURES  
**161-10/2015** Il est proposé par M.Born appuyé par K.Kelly, et unanimement résolu que les factures totales de 96 529.93 \$ soient payées.

Certificat d'autorité de fonds.

Je, la soussignée, Stacy Lafleur, Directrice générale pour la municipalité de Thorne certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les factures telles que mentionnées ci-dessous :

3477835 Canada Inc.	\$ 1 402.15	MacEwen Petroleum	\$ 1 607.04
Bell Mobilité	\$ 40.70	Ministre du Revenu du Québec	\$ 4 537.83
Benson Auto Parts	\$ 333.08	MRC Pontiac	\$ 58 484.66
Bromley Farm Supply	\$ 1 185.37	National Bank of Canada	\$ 16.04
Canada Customs	\$ 1 830.27	Petty Cash	\$ 206.00
Champoux Pierre	\$ 313.95	PG Solution	\$ 105.23
Dale's Home Hardware	\$ 234.92	Pontiac Printshop	\$ 272.93
Deveau Avocats	\$ 1 407.81	RFS Canada	\$ 359.46
Dubeau, Steven	\$ 75.15	Spectralite	\$ 20.64
Gagné, Isabelle, Patry	\$ 3 289.28	Standard Life	\$ 1 105.04
Gerard Labelle CPA inc	\$ 689.85	Telebec	\$ 449.49
Hayes Manufacturing	\$ 76.92	Valley Truck & Spring Service	\$ 568.05
Hydro Québec	\$ 828.51	Wilson & Lafleur	\$ 139.65
Ladouceur Daniel	\$ 132.30	Salaries	\$ 16 738.41
Lafleur Stacy	\$ 79.20		

En foi de quoi, que ce certificat est donné à Ladysmith, 13 octobre 2015

-----  
Stacy Lafleur, Directrice générale

29. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION  
**162-10/2015** Il est proposé par E.Dagenais-Schwartz appuyé par M.Born, et résolu unanimement de lever la séance ordinaire à 19 h 39.

La prochaine séance ordinaire du Conseil aura lieu à 19 h le 10 novembre 2015.

-----  
*Terence Murdock*  
Maire

-----  
*Stacy Lafleur*  
Directrice générale

***La version française est la version officielle — The French version is the official version***